

## éditorial

### Marché de dupes

Alors que, pendant les deux années de mandat du C E 96/98 géré par la majorité FO- CGT-CGC , les élus CFDT ont voté systématiquement contre toutes propositions.

Alors que, durant la campagne électorale de février/mars 1998, la CFDT n'a cessé d'accuser la majorité sortante de tous les maux.

Miracle ! le 4 juin, à la mise en place du Comité National d'Entreprise issu des élections d'avril/mai 98, les mêmes nous ont joué l'air « tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil, gérons ensemble le CNE » !

✓ Les colonies de vacances que la CFDT proposait de supprimer lors de la dernière commission vacances pour financer les voyages : la majorité CFDT s'engage à les poursuivre,

✓ Le rapatriement des appartements au Comité National, présenté comme un tour de passe-passe financier et qu'ils avaient refusé dans le vote en plénière : les élus CFDT poursuivront ce qui a été fait par la majorité précédente. Même la maison de Batz sur Mer des Œuvres Sociales d'E.P.D. pour laquelle la CFDT n'avait pas hésité à faire un sondage parmi le personnel de l'unité de Troyes pour l'affectation de cette maison à la Commission Nord.

✓ La Commission Sociale Nationale d'Entraide Individuelle que la CFDT a condamnée comme une volonté de centralisation et d'éloignement du CE des salariés : avec quelques aménagements de fonctionnement, la nouvelle majorité CFDT s'engage à la maintenir,



#### sommaire

éditorial	P1
commission paritaire 17/06/98	P2
sans commentaire	P3
élus cne	P4



# l'avenir so

✓ L'augmentation importante des frais de déplacement dont fut accusée la majorité sortante : la création d'une nouvelle commission nationale « Europe/Internationale » (avec qui, pourquoi, comment ?) et l' « oubli volontaire » de limiter le nombre de participants dans les différentes Commissions sont sûrement les bonnes réponses apportées par la CFDT !

Alors, question : Pourquoi la CFDT a-t-elle mis tant d'énergie et de hargne à faire circuler son « Jeu test ! A gagner : un nouveau CE ! », puisque en fait elle s'engage à poursuivre la politique de la majorité sortante ? (Preuve que cette politique n'était pas si mauvaise) .

Dans ces conditions, les élus FO, respectueux de la volonté de tous les salariés qui se sont exprimés lors des dernières élections, ont refusé de participer à un simulacre hypocrite de gestion unitaire du Comité d'Entreprise.

D'autant que, comme seule orientation « nouvelle » du CNE, la CFDT nous a ressorti sa volonté de lutter contre l'exclusion et le chômage en investissant les réserves du CNE dans des fonds style « France Active ». Nous l'avions fermement condamné en 1995. La position des élus FO ne varie pas en fonction du temps, ni des résultats électoraux : nous ne pouvons accepter de cautionner par notre présence au Bureau du CNE une pratique assimilable à une usurpation de l'utilisation des fonds du Comité d'Entreprise.

## COMMISSION PARITAIRE AG2R DU 17.06.1998

### ZERO + ZERO + ZERO...

- **Projet d'adhésion de PRECA à l'Association AG2R et conséquences sur le personnel**  
Comme le Comité d'Entreprise, les délégués syndi-

caux ont demandé la mise en place d'une Commission Paritaire Mixte AG2R/PRECA pour traiter de l'harmonisation des statuts et de la représentation du personnel.

Pour les organisations syndicales, l'objectif de cette Commission Paritaire Mixte serait de régler ces différents points par voie d'accord conventionnel, donc de préparer l'arrivée de PRECA dans les meilleures conditions pour l'ensemble des salariés PRECA et AG2R.

La Délégation Générale a manifestement une autre approche puisque M. de MOURGUES a refusé, malgré l'insistance des délégués syndicaux et la position unanime du CE, de se prononcer sur la constitution d'une Commission Paritaire Mixte.

En conséquence, les syndicats FO, CGT et CFDT, s'ils ont approuvé le principe de l'adhésion de PRECA à l'Association AG2R, se sont prononcés contre la méthode employée.

## Sans Com

### Composition du bureau du CNE

Secrétaire :	Vivette	FRAMMERY	Cadre	CFDT
Secrétaire Adjoint :	Philippe	MOREL	Cadre	CGC
Trésorier :	Francis	FERRETTI	Cadre	CFDT
Trésorier Adjoint :	Pascal	DUBRUNFAUT	Employé	CFDT
Membre :	Raymond	JARDIN	Cadre	CGC

# olidaire...? fo

En refusant de s'engager sur une négociation dans le cadre d'une Commission Paritaire Mixte AG2R/PRECA, la Délégation Générale a pris la lourde responsabilité de créer une situation défavorable à l'intégration de PRECA.

**- Utilisation de la messagerie et des fax par les représentants du personnel et les organisations syndicales.**

Suite à l'usage massif des fax AG2R par la CFDT lors de la dernière campagne pour les élections au CNE, la Délégation Générale envisage de « réglementer » les conditions et les limites d'accès à ces outils. Point à revoir à la Prochaine Paritaire.

**- Réduction du temps de travail**

Un groupe de travail est prévu le 29 septembre 98.

## mentaire

21 voix pour  
15 voix contre

### Rapporteur de la Commission Emploi et Formation

Roland TRICOTTET  
Cadre CFDT

24 voix pour  
11 voix contre

### Observateurs CNE auprès du Conseil d'Administration AG2R

Jean-Charles FARINA  
Cadre CGC

21 voix pour  
15 voix contre

Francis Ferretti  
Cadre CFDT

24 voix pour  
11 voix contre

**- Rémunération des commerciaux**

Un groupe de travail est prévu le 30 juin 98.

**- Instauration d'un crédit d'heures de 10 H pour les délégués du personnel suppléants en SR**

Point à revoir à la prochaine Paritaire.

**- Augmentation de la subvention de fonctionnement versée aux organisations syndicales**

Point à revoir quand PRECA sera intégré.

**- Renégociation du protocole d'accord paritaire de fonctionnement du CNE**

L'ensemble des organisations syndicales étant d'accord avec cette demande FO, un groupe de travail sera constitué.

**- Prise en charge par l'employeur d'une partie de la cotisation Maladie Chirurgie du personnel retraité du Groupe**

Refus de la Délégation Générale.

**- Prise en charge par l'employeur du 1% de la cotisation Retraite Complémentaire à la charge du salarié**

Refus de la Délégation Générale.

Résultat, cette Commission Paritaire AG2R, comme beaucoup de celles qui l'ont précédées, peut se résumer à :

**0 + 0 =  
Néant**



**Les élus FORCE OUVRIÈRE :**

**Avec Force Ouvrière  
ne laissez pas remettre en cause  
les dispositions actuelles de la CCN**

Conjuguons nos efforts

**Bulletin d'Adhésion**

Nom :	_____	Prénom :	_____
Adresse :	_____		
Code Postal :	_____	Ville :	_____
Téléphone :	_____		
Institution :	_____	Signature :	_____
Date d'adhésion :	_____		

Bulletin d'adhésion à retourner à un Délégué syndical AG2R